



"De nombreux entrepreneurs ne parviennent pas à donner une estimation de leur patrimoine privé. Qu'est-ce qui se passe quand quelque chose leur arrive?"

Patrick Dierick, partner Private Governance

Faites fructifier votre patrimoine privé

Les clés de la 'Private Governance' indépendante

Nous avons rencontré Patrick Dierick, responsable 'Private Governance'. L'occasion de parler de valeurs, d'indépendance et des instruments de mesure du patrimoine privé.

Patrick, les dirigeants d'entreprise se soucient-ils de leur patrimoine privé?

Certainement pas assez! Les chefs d'entreprise procèdent chaque année à l'inventaire de leur entreprise, évaluent les risques. Et ils disposent d'un plan d'affaires. Or, l'expérience nous enseigne que bon nombre d'entre eux ne prennent pas la peine d'en faire autant pour leur patrimoine privé. Les efforts se limitent même souvent uniquement au suivi du rendement et de la valeur du portefeuille de placements.

Que signifie 'Private Governance'?

En matière de bonne gouvernance des entreprises, en anglais 'Corporate Governance', le Code Buisse a édicté une série de directives. Or, il convient de gérer tout aussi correctement le patrimoine privé des familles ou des dirigeants d'entreprise. Cependant, les interlocuteurs sont généralement très divers: banquiers, experts-comptables, planificateurs successoraux, gestionnaires de fortune, conseillers en placements. La liste est longue. Ils ont tous leur mot à dire, mais abordent les choses chacun selon leur point de vue. Nous voulions donc mettre en place une 'Private Governance' globale et indépendante, à l'instar de ce qui se fait en corporate governance.

De nombreuses familles ne parviennent pas à donner une estimation de leur patrimoine. Quel chef d'entreprise est capable de dire approximativement ce qu'il vaut après des années de travail? Combien d'actions détient-il dans les différentes sociétés? Que valent-elles? Ce montant est-il protégé s'il devait lui arriver quelque chose? Qui aura le contrôle de ses actions? Le conjoint sait-il ce qui va advenir et ce à quoi il ou elle a droit? A combien s'élèveront les droits de succession pour les héritiers? Le revenu du dirigeant et de son conjoint peut également varier au fil du temps ou selon les circonstances. A combien s'élèveront nos rentrées d'argent après le départ à la retraite ou après un décès?

Le patrimoine est une donnée familiale. Que se passera-t-il si je divorce ou si l'un de mes enfants se sépare? Quel rôle nos beaux-enfants jouent-ils dans notre patrimoine? Aucun des prestataires de services classiques en gestion de patrimoine

ne s'attarde sur ces risques. En tant que chef d'entreprise, quelles sont mes responsabilités vis-à-vis de mes créanciers? Notre habitation familiale est-elle toujours à l'abri?

On dirait que la problématique est complexe et multiple. Comment l'abordez-vous?

Nous commençons bien évidemment par un inventaire qui prend en compte tous les points de vue. Notre 'Private Value Map' est la première méthodologie indépendante à inventorier, analyser et agir en connaissance de cause. Nous partons de demandes récurrentes chez nos clients: un ou plusieurs membres de la famille sont dans l'ignorance: la transparence et la cohésion font défaut, et surtout, ils veulent être rassurés. Dès lors, nous procédons à un inventaire de tous les actifs détenus par les différents membres de la famille: sociétés familiales, placements financiers, créances, assurances pension et décès, biens immobiliers privés et sociaux, y compris le statut du logement privé, les dettes, et même les investissements parfois non négligeables dans des œuvres d'art, un bateau, ...

Et pour ce qui est de l'analyse?

A nouveau, le point de départ se situe dans les préoccupations de nos clients. Ils veulent se prémunir de certains risques, réconcilier des intérêts divergents au sein d'un patrimoine familial et surtout se mettre en conformité. La disparition des actions au porteur, le démantèlement du secret bancaire sont autant d'éléments qui ont un effet catalyseur dans cette prise de conscience. Dans l'analyse, les rapports familiaux sont très souvent évoqués. Qui doit ou peut avoir quoi et qu'est-ce que le chef d'entreprise et son conjoint souhaitent garder pour eux? Prémunir, réconcilier et se mettre en conformité sont autant de missions qui requièrent un grand savoir-faire. Il faut tenir compte des aspects successoraux et fiscaux. Le contrat de mariage est déterminant. On examine également les donations effectuées, les testaments, les structures de gestion existantes, les conséquences d'un divorce, etc.

Vous avez dit qu'un chef d'entreprise recevait chaque année un bilan?

L'inventaire et l'analyse sont centralisés dans un rapport

informatisé, le 'Private Value Map'. Nous pouvons en outre affiner ces rapports pour tous les ayants droit. Comme dans le cas d'un bilan d'entreprise, l'information est adaptée chaque année. S'il arrive quelque chose à un membre de la famille, nous disposons d'un point de repère et d'une connaissance de la situation.

Et enfin, il faut agir!

Tout à fait. Généralement, cela revient à optimiser les structures: adapter les contrats de mariage, fondations, associations, charte familiale, donations, mais parfois aussi au niveau de l'entreprise comme la dépersonnalisation de l'entreprise de son dirigeant, la remise en question de certaines activités professionnelles, la meilleure structuration des assurances, etc. C'est un véritable travail sur mesure, basé sur la couverture des risques analysés et sur l'élaboration de modalités claires.

"Comme dans un bilan d'entreprise, l'information dans le 'Private Value Map' est adaptée chaque année."

Quelles sont les clés d'une 'Private Governance' efficace?

D'abord, un point de départ clair, à savoir la valeur: comment elle est créée, protégée ou valorisée, non seulement par le pater familias, mais également par les parties intéressées au patrimoine familial. Ensuite, une approche sérieuse. Vu les nombreux aspects à prendre en compte, l'expérience et le savoir-faire sont capitaux. La déontologie est également de mise. Le patrimoine privé est géré par un grand nombre de "conseillers", mais tous ne relèvent pas d'une réglementation professionnelle stricte ou ne sont pas tenus à une formation spécialisée. Enfin, il y a l'indépendance. Chez Deloitte Fiduciaire, on ne transige pas sur ce point! Selon moi, la demande de notre 'Private Value Map' est surtout motivée par le besoin de sécurité et d'objectivité. La complexité croissante de la législation et les mauvaises surprises de ces dernières années en matière d'investissements ont remis cette préoccupation au goût du jour.